



Parc national de La Réunion

FICHE DE POSTE
N° 2022 - 013

Chargé(e) de mission gestion-développement des Bases de données et exploitation du Système d'Information Géographique (H/F) - Poste cat A

Le Parc national de La Réunion

Le Parc national de La Réunion, reconnu au Patrimoine mondial de l'Unesco est géré par un établissement public à caractère administratif, sous tutelle du ministère de la transition écologique.

Dans le contexte de l'île qui connaît une pression démographique et urbaine forte, l'établissement public a un rôle important à jouer dans la préservation et la mise en valeur d'un ensemble unique marqué par la richesse de la biodiversité et des habitats rares, ainsi que dans la mise en œuvre d'un développement durable des territoires ruraux.

Son action est encadrée par la Charte du Parc National de la Réunion qui traduit cet objectif d'équilibre entre préservation et développement. Pour atteindre les objectifs fixés dans cette charte de territoire, le Parc doit contribuer à faire converger les politiques déconcentrées et décentralisées sur les champs utiles et en cohérence avec la charte. A cet effet, l'établissement développe une forte démarche de partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire et plus spécifiquement les différents niveaux de collectivité et l'Etat.

L'établissement emploie environ 90 personnes avec un siège situé à la Plaine des Palmistes, ainsi que quatre antennes de secteurs répartis pour couvrir au mieux l'ensemble du territoire.

Description du service

Le service des systèmes d'information (SSI), est responsable du système d'information qui comprends plusieurs grands domaines ; (i) partage de la connaissance en interne et en externe à l'établissement, (ii) gestion des données et la mise en place des projets géomatiques, (iii) responsabilité de l'ensemble des composants informatiques qui composent le système ; infrastructure serveurs, réseaux, postes de travail, bases de données, applications et outils métiers, moyens de communication. Il comprend, en plus du chef de service, 2 agents permanents : un administrateur systèmes et réseaux et un chargé de mission base de données et SIG.

Description des missions

Le chargé de mission Données et SIG a pour mission de développer et gérer les bases de données du parc et structurer le système d'information géographique, de façon à appuyer la mise en place du projet d'établissement et de la charte. Cette réflexion doit se faire dans le contexte local et national de façon à prendre en considération l'ensemble des producteurs de données intéressant nos sujets. Il participe à ce titre aux instances géomatiques locales, régionales (Comité de pilotage Peigéo, Pimant, Borbonica, ...) et nationales (Parcs nationaux, OFB, MNHN, ...). De façon transversale, il participe à la conception des projets géomatiques nécessaires aux actions mises en place par les services et les secteurs. Il est responsable du développement et de l'administration des bases de données géographiques en fonctions des sujets traités par l'établissement, il définit les méthodes et les outils de travail des agents.

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

Le chargé de mission Base de données et SIG est placé sous l'autorité du responsable du service des systèmes d'information. Il est responsable des missions gestion des bases de données et géomatique. Il travaille en collaboration étroite avec les agents du service SI et les géomaticiens des Parcs nationaux.

Il est en relation fonctionnelle avec l'ensemble des services et des unités de travail de l'établissement, ainsi qu'avec les partenaires et prestataires externes.

Activités principales :

☐ Bases de données :

- * Préciser, organiser et évaluer l'expression des besoins,
- * Développer et administrer les bases de données géographiques de l'établissement ; veiller à la mise à jour des données et des référentiels géographiques de l'établissement, assurer le catalogage des données géographiques (métadonnées) et leur publication,
- * Concevoir et développer les outils adaptés aux besoins d'acquisition de données,
- * Assurer l'analyse et le croisement de différentes sources de données,
- * Produire des notes de synthèse ou participer à la réalisation de documents de communication,
- * Participer à l'animation des projets et des outils existants,
- * Identifier et construire les partenariats avec les différents producteurs de données au niveau local, et national,
- * Contribuer à la mise en place d'outils partagés avec les partenaires,
- * S'assurer de la mise en œuvre des réglementations et normes nationales ou européennes (open-data)

☐ Système d'information géographique et cartographie :

- * Organiser, préciser et évaluer l'expression des besoins cartographiques,
- * Organiser la structuration, le référencement des données géographiques,
- * Réaliser des traitements et des analyses spatiales complexes,
- * Produire des supports cartographiques et des statistiques en réponse aux besoins de l'établissement,
- * Réaliser et/ou valider les cartes officielles de l'établissement,
- * Participer à la formation des utilisateurs sur les outils cartographiques web et SIG,
- * Assurer une veille technologique au regard notamment des évolutions open-source,

Activités secondaires

- ☐ Encadre des étudiants et des vacataires dans le cadre de ses missions,
- ☐ Participe à la vie du service SI,
- ☐ Apporte son expertise technique quant aux évolutions à mener,
- ☐ Participe à l'élaboration de la feuille de route SI,
- ☐ Veille à la sécurité des systèmes d'information,
- ☐ Participe à l'élaboration des budgets annuels,
- ☐ Participe à la rédaction des appels d'offre,
- ☐ Assure la permanence du service SI et la suppléance informatique en cas de dysfonctionnements,

Savoir / Compétences requises

- ☐ Maîtrise des systèmes de gestion de bases de données spatiales (PostgreSQL / PostGIS) et du langage SQL,
- ☐ Connaissance approfondie des systèmes d'information géographique et plus particulièrement de la suite logicielle ArcGIS, QGIS, Lizmap,

- ☐ Connaissance en géographie (référentiel, système de projection, etc.),
- ☐ Connaissance de la programmation (langage Python), des technologies web (HTML, CSS) et des services d'interopérabilité (API, moissonnage, ...),
- ☐ Connaissance des outils de type ETL (Talend Studio),
- ☐ Notions de droits liés à l'internet (droit d'auteur, données à caractère personnel, open-data),
- ☐ Maîtrise des outils bureautiques,

Savoir faire / Expériences

- ☐ Animation d'un groupe de travail, étude des besoins,
- ☐ Conception de bases de données,
- ☐ Création de cartes thématiques,
- ☐ Mise en œuvre des chaînes de traitement de l'information, de leur acquisition à leur exploitation,
- ☐ Analyse et croisement de différentes sources de données,
- ☐ Mise en place d'indicateurs, création de tableaux de bords,

Savoir être / Qualités personnelles

- ☐ Aptitude à la conduite de projet,
- ☐ Capacité à travailler en équipe,
- ☐ Sens de l'écoute,
- ☐ Pédagogie,
- ☐ Esprit d'analyse et de synthèse,
- ☐ Capacité à représenter un établissement de service public.

Formation (diplômes) ou expérience professionnelle requise

Bac +5 niveau ingénieur avec une formation dans le domaine des Systèmes d'Information Géographiques. 5 année d'expériences sur des postes similaires.

Conditions d'accès au poste : Poste de catégorie A ouvert aux agents titulaires de l'un des trois versants de la Fonction Publique, par voie de détachement sur corps ou sur contrat, pour une durée de 3 ans (renouvelable) ou par contrat pour les personnes non titulaires pour une durée de 3 ans (renouvelable).

Conditions et moyens d'exercice

- Permis B exigé de plus de 2 ans,

Localisation

Le poste est localisé au siège du Parc national de La Réunion situé à La Plaine des Palmistes.

Le / la chargé(e) de mission pourra être amené(e) à se déplacer sur le territoire de l'île et plus spécifiquement dans les antennes de l'établissement.

Rémunération :

Pour les candidats fonctionnaires : selon dernière situation statutaire.

Pour les candidats contractuels : selon conditions de reprise d'ancienneté prévues au décret n°2016-1697 (sur présentation de justificatifs d'emploi) et de classement sur la grille de rémunération des personnels de conception et d'encadrement et des spécialistes de haut niveau.

Date de prise de fonction

Le poste est à pourvoir **à compter du 1^{er} novembre 2022.**

Dossier de candidature et date limite de candidature :

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae accompagnée de la dernière décision ou arrêté de situation indiciare ainsi que de trois derniers compte rendu d'entretien professionnel pour les candidats fonctionnaires est à transmettre à :

- soit par voie postale à Monsieur le Directeur du Parc national de la Réunion, 258 rue de la République – 97431 La Plaine des Palmistes

soit par courriel **exclusivement** à l'adresse suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au plus tard **le 15 septembre 2022**.

Personnes à contacter pour information

Monsieur Guillaume DUBUS, Responsable du service Systèmes d'Information :
guillaume.dubus@reunion-parcnational.fr

Madame Viviane ROUDAIRE, Secrétaire Générale adjointe - responsable des Ressources Humaines :
viviane.roudaire@reunion-parcnational.fr

